

Communiqué de Presse

Bureau du Commissaire aux droits de l'homme

Unité de communication

Réf: 120f09

Tél. +33 (0)3 88 41 35 38

Fax +33 (0)3 90 21 50 53

Internet: www.commissioner.coe.int

e-mail: press.commissioner@coe.int



47 Etats membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
«L'ex-République
yougoslave de
Macédoine»
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

« La mise en œuvre d'activités systématiques est un signe d'engagement en faveur des droits de l'homme », déclare le Commissaire Hammarberg

Strasbourg, 18.02.2009 – Le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Thomas Hammarberg, publie aujourd'hui une [recommandation](#) sur les activités systématiques pour la mise en œuvre des droits de l'homme. La recommandation présente la façon dont les Etats peuvent mettre en œuvre ces droits en ayant recours à des études de base, des plans d'action appropriés et des indicateurs.

Le Commissaire souligne que "l'élaboration d'un plan d'action exposant clairement les problèmes et les activités y répondant est un signe de volonté d'agir en faveur des droits de l'homme. L'action systématique en faveur des droits de l'homme doit être un processus permanent et global. Il implique les autorités nationales, régionales et locales, les structures nationales de défense des droits de l'homme, les représentants de la société civile et d'autres parties prenantes à la mise en œuvre des normes conventionnelles en matière de droits de l'homme. Il a pour but de réduire l'écart entre les droits proclamés dans les instruments de protection des droits de l'homme et la façon dont ces droits sont effectivement respectés dans chaque pays. »

La recommandation du Commissaire est publiée en même temps que le rapport de la Conférence « Les droits, ça marche ! – Conférence internationale sur l'action systématique pour la mise en œuvre des droits de l'homme » qui a été organisée à Stockholm les 6 et 7 novembre 2008 dans le cadre de la présidence suédoise du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

Le rapport figure également sur le site internet de la conférence : www.sweden.gov.se/rightswork.

Contact presse au Bureau du Commissaire :

Stefano Montanari, +33 6 61 14 70 37; stefano.montanari@coe.int